

Présentation de projets de loi

La troisième pétition provient de citoyens des localités susmentionnées ainsi que de Sleeman et Thunder Bay.

La quatrième pétition est signée par des citoyens de Toronto et des environs.

La cinquième pétition est signée par des citoyens de Don Mills, Hunstville, Peterborough, Burlington et St. Catharines.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Enfin, j'ai une pétition qui va à l'encontre des projets du gouvernement d'augmenter les vols d'entraînement à faible altitude à la base des Forces armées canadiennes à Goose Bay. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de suspendre les négociations avec l'OTAN en vue d'un agrandissement de cette base.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai reçu une pétition d'un groupe de citoyens de Vancouver, Vancouver-Nord, Victoria et autres localités de la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires se plaignent des changements proposés à la Loi sur les brevets que le gouvernement tente d'imposer et prétendent qu'elles entraîneront une hausse des prix des médicaments pour beaucoup de simples Canadiens. Ils signalent que la situation sera particulièrement pénible pour ceux qui touchent des revenus fixes et doivent utiliser régulièrement des médicaments d'ordonnance. Ils estiment que c'est là un autre exemple intolérable des concessions que le Canada fait aux États-Unis au titre du libre-échange. Ils demandent au Parlement de rejeter ces propositions gouvernementales qui provoqueront une majoration des prix des médicaments pour de nombreux Canadiens.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. Dan Heap (Spadina): J'ai également une pétition signée par un certain nombre de résidents de Vancouver-Nord, White Rock, Surrey, Burnaby, Victoria et Kilworthy. Ils font remarquer que le programme actuel de formation des pilotes aux vols à basse altitude pour le compte de l'OTAN à la base des Forces armées canadiennes de Goose Bay perturbe la vie des autochtones, dégrade l'environnement, et constitue également en soi une action belliqueuse d'agression susceptible de compromettre la paix mondiale puisqu'elle a pour objet de favoriser une intervention de première frappe en Europe de l'Est. Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de voir à ce que le premier ministre (M. Mulroney) mette fin au programme de formation au vol à basse altitude à Goose Bay et abandonne les négociations avec l'OTAN en vue d'y agrandir la base.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition en conformité de l'article 106 du Règlement au nom d'un certain nombre de résidents de la région atlantique qui s'inquiètent du projet de loi présenté par le gouvernement fédéral en vue de modifier la Loi sur les brevets au titre des médicaments d'ordonnance. Ils estiment que cette mesure fera augmenter les prix des médicaments pour les consommateurs canadiens et réduira sérieusement la capacité des Canadiens moyens

d'acheter les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de renoncer à son intention de faire adopter ce projet de loi.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): J'ai une autre pétition à présenter de la part d'un certain nombre de citoyens qui s'inquiètent de la formation au vol à basse altitude donnée aux pilotes des pays de l'OTAN à la base des Forces armées canadiennes de Goose Bay, au Labrador. Ils estiment que cela perturbe le mode de vie de bon nombre des autochtones habitant dans la région. Ils soutiennent également que le fait de former des pilotes à Goose Bay à pénétrer à basse altitude dans l'espace aérien des pays de l'Europe de l'Est en échappant au balayage des radars constitue une action belliqueuse de provocation et d'agression susceptible de compromettre la paix mondiale.

Les pétitionnaires demandent donc au premier ministre (M. Mulroney) et au Parlement de mettre fin au programme de formation au vol à basse altitude à la base des Forces armées canadiennes de Goose Bay, et d'abandonner les négociations avec l'OTAN en vue d'y agrandir la base actuelle.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, en vertu de l'article 106 du Règlement, une pétition qu'ont signée de nombreux habitants du Nouveau-Brunswick. Ces gens s'inquiètent à propos du projet du gouvernement de modifier la Loi sur les brevets en ce qui a trait aux médicaments sur ordonnance. D'après eux, ces changements augmenteront le prix que les consommateurs devront payer pour se procurer des médicaments et il sera très difficile pour le Canadien moyen d'acheter les médicaments qui lui seront prescrits. Les signataires voient là un autre exemple des concessions que le gouvernement du Canada fait dans le cadre des négociations sur la libéralisation du commerce, au détriment des Canadiens ordinaires. Par conséquent, ils demandent humblement au Parlement de rejeter ces propositions qui entraîneront l'augmentation du prix des médicaments au Canada.

* * *

LA LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

MESURE MODIFICATIVE

M. Don Ravis (Saskatoon-Est) demande l'autorisation de présenter le projet de loi C-240, tendant à modifier la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique (concours ouverts).

M. le Président: Le député est-il autorisé à présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Ravis: Monsieur le Président, je me réjouis de présenter cette mesure d'initiative privée, le projet de loi C-240 qui a pour objet de permettre aux fonctionnaires canadiens les plus qualifiés et ayant reçu la meilleure formation possible de s'inscrire aux concours de la Fonction publique fédérale, ce qui, à